

**XXXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**9-12 décembre 2019, Genève**

**Appel à propositions pour les manifestations parallèles et le Village humanitaire**

[www.rcrcconference.org/fr](http://www.rcrcconference.org/fr)

La XXXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se tiendra **du 9 au 12 décembre 2019** à Genève (Suisse). Ce forum multilatéral unique rassemble les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), les États parties aux Conventions de Genève ainsi que des partenaires clés des domaines humanitaire et du développement pour mener une réflexion, débattre et prendre des décisions sur des questions humanitaires pressantes ou émergentes.

Comme expliqué dans la présentation des thèmes proposés pour l’ordre du jour, la Conférence sera tournée vers l’avenir – comment répondre aux défis et aux vulnérabilités de demain – sans pour autant perdre de vue les besoins humanitaires actuels. Sur la base des retours reçus des États et des Sociétés nationales tout au long du processus de consultation, les thèmes suivants ont été choisis pour la Conférence :

1. le respect et la mise en œuvre du droit international humanitaire (DIH) ;
2. l’évolution des vulnérabilités, avec trois sous-thèmes :
   1. l’accès aux services essentiels (en lien avec la santé, la migration et l’urbanisation) ;
   2. les conséquences humanitaires du changement climatique ;
   3. la transformation numérique ;
3. la confiance dans l’action humanitaire.

Chaque journée de la Conférence internationale sera consacrée à l’un des trois grands thèmes.

Les organisateurs ayant l’ambition de faire de la Conférence un événement dynamique et stimulant, l’ordre du jour formel sera complété par un programme informel composé de manifestations parallèles et du Village humanitaire. Ces activités seront organisées par les participants à la Conférence et se tiendront pendant les trois jours de la Conférence.

Ce document contient des orientations sur les manifestations parallèles et le Village humanitaire, ainsi qu’un formulaire à remplir par les participants à la Conférence qui souhaitent proposer une activité dans le cadre des premières ou du second. Veuillez lire ces orientations attentivement avant de remplir le formulaire de soumission de proposition.

**Orientations sur les manifestations parallèles**

**Pourquoi organiser des manifestations parallèles ?**

Événements à petite échelle qui ne font pas partie de l’ordre du jour formel de la Conférence, les manifestations parallèles peuvent notamment prendre la forme d’ateliers, de débats ou de tables rondes. Elles complètent les travaux officiels en offrant aux participants un cadre pour avoir des échanges informels, développer leur réseau, présenter des exemples de réussites dans le domaine humanitaire, tester des idées, trouver de nouveaux partenaires et apprendre et s’inspirer les uns des autres. **Les manifestations parallèles doivent se rapporter à au moins un thème ou sous-thème de la Conférence.** Elles doivent être interactives, pratiques, pragmatiques et axées sur des moyens innovants de relever les défis humanitaires.

Bien que les manifestations parallèles ne soient pas soumises aux obligations statutaires ni aux règles de procédure du Mouvement, les participants doivent s’abstenir de toute controverse d’ordre politique, racial, religieux ou idéologique, et les discussions ne doivent pas aller à l’encontre des Principes fondamentaux du Mouvement (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité).

**Un terrain d’exploration**

Les manifestations parallèles se veulent être des plateformes interactives qui stimulent l’inspiration par l’échange d’idées et d’opinions. Les organisateurs de telles manifestations devraient donc fournir les informations les plus pertinentes sur leur sujet et soulever des questions complexes susceptibles de lancer des débats animés. Ils sont vivement encouragés à présenter des informations concrètes, des statistiques et des exemples, qui constituent des bases utiles pour l’échange d’idées et de meilleures pratiques. La participation d’intervenants du terrain, qui peuvent donner corps aux réalités humanitaires, est aussi fortement conseillée.

**Comment les manifestations parallèles seront-elles choisies ?**

Tous les participants à la Conférence désireux d’organiser une manifestation parallèle peuvent soumettre une proposition en remplissant le formulaire ci-joint. Ils devront énumérer les organisateurs, décrire brièvement les objectifs de la manifestation et expliquer en quoi celle-ci se rapporte à l’un des thèmes ou sous-thèmes de la Conférence.

Les critères de sélection suivants seront notamment pris en compte :

* La manifestation parallèle doit se rapporter à au moins un thème ou sous-thème de la Conférence.
* La préférence sera donnée aux propositions conjointes, c’est-à-dire soumises par plusieurs partenaires ou participants.
* Les intervenants et conférenciers seront choisis dans un souci d’équilibre entre hommes et femmes et entre les régions.
* La manifestation doit être conçue de manière à associer activement le public et à garantir une large participation ; la préférence sera donnée aux formats interactifs et créatifs et aux événements mettant en valeur des points de vue variés (dans les limites des contraintes logistiques et de la capacité du Centre international de conférences de Genève).

**Veuillez noter** qu’en raison des contraintes d’espace au lieu de la réunion, les organisateurs de la Conférence ne pourront pas accepter toutes les propositions de manifestations parallèles. La liste définitive de ces manifestations sera établie à la discrétion des organisateurs de la Conférence.

**Informations pratiques**

* + 1. Horaires et salles

Pour autant qu’elles soient disponibles, les salles du centre de conférences seront mises à disposition gratuitement par les organisateurs de la Conférence. Elles seront attribuées en fonction des considérations logistiques et organisationnelles.

**Les manifestations parallèles doivent durer au maximum deux heures** et prévoir du temps pour le réseautage. Les organisateurs de la Conférence établiront ultérieurement le programme définitif des manifestations parallèles et s’efforceront d’éviter tout chevauchement d’événements portant sur des sujets semblables ou connexes.

* + 1. Langues et interprétation

Les manifestations parallèles doivent se dérouler dans au moins une des langues de travail officielles de la Conférence (anglais, arabe, espagnol et français). **Les organisateurs de la Conférence ne mettront pas à disposition de services d’interprétation simultanée.** Les organisateurs de manifestations parallèles sont vivement encouragés à assurer l’interprétation dans au moins une autre langue de travail de la Conférence ; les frais d’interprétation seront toutefois à leur charge. Les organisateurs qui prévoient des services d’interprétation à leur manifestation sont priés de contacter les organisateurs de la Conférence ([conferences@rcrcconference.org](mailto:conferences@rcrcconference.org)) afin de coordonner les aspects logistiques.

* + 1. Participation

Les manifestations parallèles seront ouvertes à tous les participants enregistrés à la Conférence. Les organisateurs de manifestations qui souhaiteraient inviter des personnes non enregistrées à la Conférence sont priés de contacter les organisateurs de la Conférence.

* + 1. Documents

De courtes descriptions des manifestations parallèles confirmées seront publiées sur le site Web de la Conférence. Ces descriptions devront être conformes au règlement de la Conférence, comme indiqué plus haut, et comprendre les informations suivantes :

* nom de l’entité ou des entités organisatrices ;
* bref résumé de la manifestation (sujet, format, objectif, etc.) ;
* liste des intervenants/conférenciers (si possible) ;
* liens vers des informations plus détaillées ou des suggestions de lecture.

Par souci d’écologie, nous encourageons les organisateurs de manifestations parallèles à réduire autant que possible le nombre de documents imprimés. Les organisateurs qui souhaiteraient néanmoins fournir des documents (p. ex. brochures, affiches, dépliants ou rapports) aux participants devront les produire à leurs propres frais et demander aux organisateurs de la Conférence une autorisation préalable avant de les distribuer.

Tous les documents liés à la manifestation (p. ex. documents d’information ou de référence, publications) doivent être disponibles dans au moins une des langues de travail officielles de la Conférence. La production et la traduction des documents, ainsi que les coûts y afférents, relèvent de la responsabilité des organisateurs de la manifestation.

Il importe de noter que les manifestations parallèles ne donnent pas lieu à une décision officielle de la Conférence, ni à un compte rendu des débats dans le rapport officiel de la réunion. Elles peuvent toutefois conduire à d’autres résultats dans le cadre de la Conférence, tels que des engagements.

* + 1. Coûts

Les salles seront équipées de tableaux à feuilles mobiles et de rétroprojecteurs. Sur demande et selon les disponibilités, des micros et des cabines d’interprétation pourront être mis à disposition gratuitement. Les organisateurs de manifestations parallèles prendront en charge toutes les autres dépenses, y compris pour l’interprétation, la production et la traduction de documents et la location de matériel supplémentaire.

**Orientations sur le Village humanitaire**

**Qu’est-ce que le Village humanitaire ?**

Le Village humanitaire complète les travaux officiels en donnant aux participants la possibilité d’avoir des échanges informels et d’aborder diverses questions humanitaires sous un angle original.

Le Village humanitaire sera un espace multimédia animé et interactif à l’intérieur du centre de conférences, qui apportera un caractère concret, expérimental et participatif à la Conférence. Les participants pourront explorer et tester de nouvelles idées, échanger connaissances et expériences et mieux comprendre les problèmes humanitaires et les solutions possibles.

Contrairement aux manifestations parallèles, les activités du Village humanitaire se tiendront pendant toute la durée de l’Assemblée générale de la Fédération internationale, du Conseil des Délégués et de la Conférence internationale. Le Village sera composé de quatre espaces principaux :

* un espace de projection pour diffuser des films et mener des débats de fond sur les questions abordées ;
* un coin des orateurs où les participants pourront faire des exposés de 15 minutes maximum sur des sujets liés aux principaux thèmes de la Conférence ;
* une bibliothèque « vivante » où les participants pourront présenter de la documentation écrite sur leur travail – brochures, rapports, etc. ;
* un espace d’exposition avec des stands présentant du matériel audiovisuel, des installations interactives, etc.

**Comment les contributions au Village humanitaire seront-elles choisies ?**

Les organisateurs de la Conférence examineront les propositions pour le Village humanitaire en se fondant sur les mêmes critères que pour les manifestations parallèles. Veuillez noter qu’en raison des contraintes d’espace dans le centre de conférences, toutes les propositions ne pourront pas forcément être acceptées.

Les organisateurs de la Conférence privilégieront les contributions qui :

* sont en rapport avec les principaux thèmes de la Conférence ;
* présentent des éléments innovants et interactifs ;
* sensibilisent à des questions importantes ;
* exposent de nouvelles idées et favorisent l’échange d’expériences.

**Informations pratiques**

Les organisateurs de la Conférence installeront des équipements dans les quatre principaux espaces du Village humanitaire. Sur demande, des stands et des tables de présentation pourront être mis à disposition gratuitement.

Les organisateurs d’activités prendront en charge toutes les autres dépenses, y compris pour l’interprétation, la production et la traduction de documents et la location de matériel supplémentaire, le cas échéant.

**Délai de soumission et coordonnées**

**Les formulaires remplis devront être envoyés au plus tard le 31 juillet 2019.** Toutes les propositions devront être envoyées par e-mail à l’adresse [conferences@rcrcconference.org](mailto:conferences@rcrcconference.org). Elles seront examinées dans les semaines qui suivront, puis les organisateurs des événements choisis seront informés en temps utile. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à écrire aux organisateurs de la Conférence à la même adresse.



**XXXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROPOSITION –**

**MANIFESTATIONS PARALLÈLES ET VILLAGE HUMANITAIRE**

*Vous n’arrivez pas à déterminer si l’activité que vous envisagez conviendrait mieux en tant que manifestation parallèle ou dans le cadre du Village humanitaire ? Ne remplissez pas le champ ci-dessous et les organisateurs de la Conférence programmeront les activités selon leur bon jugement.*

**Type : 🗆 Manifestation parallèle 🗆 Village humanitaire**

**Titre :**

1. **Organisateur(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| Organisateur 1 | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 2** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 3** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 4** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 5** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateurs supplémentaires** |  |
|  |
|  |
|  |

1. **Courte description de la manifestation ou de l’activité proposée**

Veuillez décrire brièvement la manifestation ou l’activité proposée, y compris ses objectifs principaux, et expliquer pourquoi elle constituerait un élément essentiel de la XXXIIIe Conférence internationale. Veillez bien à expliquer en quoi elle se rapporte à au moins un des thèmes de la Conférence. Max. 250 mots.

N.B. Cette description pourra être publiée en ligne.

1. **Objectifs de la manifestation ou de l’activité proposée**

* Explorer des thématiques et de nouvelles idées
* Encourager la participation ou l’interaction
* Sensibiliser le public
* Présenter des initiatives/échanger des expériences
* Développer son réseau

1. **Intervenant(s)/conférencier(s)** (le cas échéant)

Veuillez énumérer les intervenants ou conférenciers que vous envisagez pour la manifestation en indiquant leur nom (information encore facultative à ce stade), leur fonction et leur organisation.

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

1. **Langues**

La manifestation parallèle se déroulera dans la ou les langues suivantes :

* Anglais
* Français
* Espagnol

|  |
| --- |
|  |

* Arabe
* Autre (veuillez préciser) :

1. **Équipements et installations pour les manifestations parallèles**

Sur demande et selon les disponibilités, les organisateurs de la Conférence pourront mettre à disposition gratuitement les équipements et installations suivants – prière de cocher ceux qui seront nécessaires :

* Salle de réunion – capacité demandée :
* Tableau à feuilles mobiles
* Rétroprojecteur
* Micros – fixes : portables :
* Cabines d’interprétation (veuillez noter que les disponibilités sont limitées et que les honoraires des interprètes seront à la charge des organisateurs de manifestations parallèles)

1. **Équipements pour le Village humanitaire**

Sur demande et selon les disponibilités, les organisateurs de la Conférence pourront mettre à disposition gratuitement les équipements suivants – prière de cocher ceux qui seront nécessaires :

* Stand

|  |
| --- |
|  |

* Table
* Autre (veuillez préciser) :

|  |
| --- |
|  |
| (nom, fonction) | |

**Proposition soumise par :**

**Date : Signature :**